

**« MESURETTES » CATEGORIELLES
BILAN 2010 - PROJET 2011**

Le 11 mars dernier l'administration a réuni les organisations syndicales représentatives pour échanger sur le bilan 2010 des mesures catégorielles et présenter celles à mettre en œuvre pour 2011.

L'enveloppe 2011 est fixée à 24 M€. 19,5 M€ le sont au titre des économies d'emplois et 4,5 M€ au titre du rapprochement des régimes indemnitaires du MAAPRAT. Une enveloppe supplémentaire de 10 M€ est allouée au titre des mesures RGPP.

FORCE OUVRIERE

dénonce l'utilisation des suppressions massives de postes qui dégrade fortement les conditions de travail des agents moyennant une maigre augmentation de leur rémunération.

FORCE OUVRIERE

dénonce également une fois encore la non consommation des crédits alloués pour 2010 qui pénalise les agents qui, ne bénéficient pas des mesures annoncées. En sont victimes, notamment, les agents « Berkani » dont l'administration n'a toujours pas revalorisé la grille de salaire, malgré l'enveloppe dégagée. C'est inacceptable. Ce sont les agents les moins bien rémunérés du ministère qui sont victimes des retards de mise en œuvre de la politique catégorielle de l'administration.

FORCE OUVRIERE exige que l'administration dispose d'une enveloppe supplémentaire dédiée aux mesures statutaires. Actuellement les réformes

statutaires amputent l'enveloppe catégorielle annuelle spoliant ainsi l'ensemble des agents. L'enveloppe catégorielle doit être utilisée uniquement pour améliorer la rémunération des agents par le biais de l'augmentation des taux de promotions ou des régimes indemnitaires par exemple.

Les principales mesures annoncées par l'administration sont :

Prise en compte des fusions de corps de catégorie B techniques et administratifs à hauteur de 0,7 M€.

Corps techniques :

- revalorisation des coefficients de grade ISS :

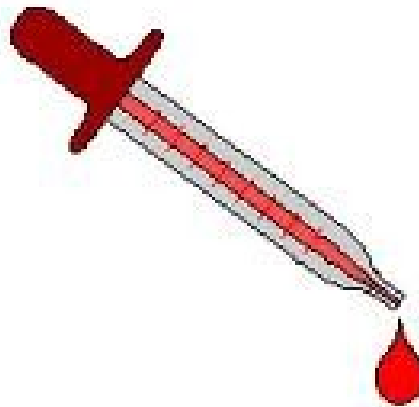
→ + 0,5 point pour les dessinateurs et les experts

techniques (soit 8 points de coefficient de grade),

→ + 0,5 point pour les TSE (soit 12,5 points de coefficient de grade),

→ + 1 point pour les TSP et les TSC (soit 17 points de coefficient de grade),

- revalorisation de la PSR (prime de service et de rendement) de 1 %. Il est à noter que l'administration dans ses réunions bilatérales affichait une augmentation de 2 %. **Où est donc passée la différence ?**



Corps administratifs :

- mise en œuvre de la PFR (prime de fonction et de résultats) à hauteur de 5,7 M€ pour les agents de catégorie B administrative (secrétaires administratifs (SA), contrôleurs des transports terrestres (CTT), contrôleurs des affaires maritimes (CAM)). La revalorisation moyenne du régime indemnitaire est fixée à 500 € dans le cadre d'un plan biennal d'alignement sur le Régime Indemnitaire du MAAPRAT.
- poursuite du plan triennal de revalorisation des agents de catégorie C administrative (adjoints administratifs, adjoints techniques, syndics des gens de la mer) à hauteur de 500 € en moyenne. Pour 2012, l'administration annonce une dernière année de revalorisation avec mise en œuvre de la PFR.

Personnels non titulaires :

- Revalorisation à hauteur de 400 € par agent pour les PNT RIL.
- Revalorisation des grilles des agents « Berkani » qui est une mesure de rattrapage du SMIC.
- Complément de rémunération de 400 € en moyenne (au prorata du temps de travail) pour l'ensemble des agents « Berkani ».
- Complément supplémentaire de

rémunération de 400 € en moyenne (au prorata du temps de travail) pour les agents « Berkani » exerçant des fonctions non traditionnelles de types administratif et technique.

FORCE OUVRIERE dénonce l'attitude de l'administration qui refuse la création d'un complément de rémunération au bénéfice des agents « Berkani » sur des fonctions traditionnelles et exige qu'aucun agent ne soit laissé au bord de la route.

FORCE OUVRIERE rappelle que le gouvernement a décidé le gel du point d'indice jusqu'en 2013 alors que les prix ne cessent d'augmenter. Pour

FORCE OUVRIERE ces mesures catégorielles ne sont pas à hauteur des pertes de rémunération et de pouvoir d'achat subies par les agents (10% en 10 ans).

FORCE OUVRIERE appelle l'ensemble des agents à se mobiliser pour :

la revalorisation immédiate du point d'indice à hauteur de 5%,

un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000 par l'attribution de points d'indice,

la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour toutes les catégories avec le minimum de rémunération à 120 % du SMIC,

une prime de transport pour tous et la revalorisation des indemnités kilométrique, de repas et de nuitée.

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

GRADE :

INM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

**MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04**